

ASSEMBLÉE NATIONALE
3 juillet 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 2066)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1023

présenté par
M. Peiro

ARTICLE 26

Rédiger ainsi le début de l'alinéa 17 :

« Un comité national d'expertise sur l'innovation pédagogique est chargé... (*le reste sans changement*) ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.